

Pendant ce pèlerinage a eu lieu une guérison touchante que raconte en ces termes le *Journal des Trois-Rivières* :

“ Une petite fille de 8 ans, appartenant à M. Ad. Dumas, brave homme du Cap de la Magdeleine, souffrait depuis plusieurs mois d'une conjection de sang dans un œil qui ne pouvait ni s'ouvrir, ni même supporter la lumière. La mère, qui, en arrivant à Sainte-Anne, s'était empressée de la conduire au pied de son trône de miséricorde, après avoir prié et pleuré longtemps devant la statue de la grande sainte, en ce moment entourée de fleurs et d'un splendide luminaire, dit à la pauvre petite, en lui ôtant son bandeau : “ regarde donc, chère enfant, regarde la bonne sainte Anne avec ton œil malade, elle aura pitié de toi, elle va te guérir.” En effet, l'enfant obéissant se relève en se frappant les mains et répétant pleine de joie : “ mère, je la vois, qu'elle est belle ! qu'elle est bonne !” Elle était guérie. Béni soit Dieu ! Gloire à sainte Anne !”

Le pèlerinage annuel de la Société Saint-Vincent de Paul de Trois-Rivières à Sainte-Anne, Côte Beaupré, aura lieu le 30 juillet courant.

Le vapeur *Etoile* a été nolisé pour l'occasion. Le vapeur partira de Trois-Rivières à 7 hrs du matin et arrêtera en allant et revenant à Québec. Le prix du passage, aller et retour, sera de \$1.25.

LES SŒURS DE LA MISÉRICORDE.

La fondation de l'Institut des sœurs de la Miséricorde remonte à 1846.

Avant cette époque une pieuse dame, Mme Vve Jetté, recevait dans sa maison les malheureuses filles tombées que lui envoyait Mgr Bourget. Mais bientôt le nombre devint trop grand et Mme Jetté ne put y suffire. Alors, sur les conseils de Mgr Bourget, elle s'associa avec sept pieuses dames et Sa Grandeur étant venue elle-même leur prêcher une retraite et leur donner des règles elles commencèrent le noviciat ; c'était en 1846. Deux ans plus tard elles firent profession : la communauté des sœurs de la Miséricorde était fondée. Mme Jetté est considérée comme la Mère fondatrice.

Le but de cet institut est de travailler à purifier et à sanctifier de pauvres âmes en donnant aux filles et aux femmes tombées un asile assuré dans lequel elles puissent trouver, avec les soins corporels, les moyens de cacher et de réparer leur faute.

Les commencements de l'institut furent modestes. Les nouvelles Sœurs s'établirent d'abord dans une petite maison, rue Saint-Catherine. Plus tard, grâce à la générosité de MM. Berthelet, Laroque et de quelques personnes pieuses, la communauté put s'ins-